

## Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE, ET DE LA FORET  
PACA

### Coordonnateur/rice des contrôles des services territoriaux de PACA-Corse

DRAAF PACA – Service Territorial FranceAgriMer - Provence Alpes Côte d'Azur  
2 avenue de la Synagogue – BP 90923  
84091 AVIGNON CEDEX 9

<b>N° appel à candidature : 24844</b>	<b>Catégorie : A</b>
<b>Cotation parcours professionnel : 2</b>	<b>Cotation Groupe RIFSEEP : 3 si corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement</b>
<b>Filière d'emploi : 3 - Contrôle</b>	
<b>Poste vacant</b>	<b>Localisation : AVIGNON (84000)</b>

#### Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2°) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir

#### Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée.

Le Service Territorial est chargé de la mise en œuvre au plan régional de certaines missions relatives aux filières viticoles, fruits et légumes, grandes cultures et élevage et contribue également au suivi de la conjoncture et l'animation régionale des filières. Il effectue ainsi le contrôle, l'instruction et la liquidation d'aides nationales et communautaires octroyées à ces filières et assume des missions techniques notamment dans les domaines viticoles, grandes cultures et élevage.

Dans le cadre de la gestion des dispositifs publics de soutien nationaux et / ou communautaires européens et des activités de normalisation, des contrôles sont réalisés tout au long de l'année par les Services Territoriaux de FranceAgriMer, placés au sein des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Pour permettre la pleine réalisation des contrôles confiés à FranceAgriMer, il a été décidé de renforcer la coordination des équipes de contrôleurs de certaines régions. Cette coordination renforcée se traduit, pour plusieurs régions administratives, par la mise en œuvre de plans de contrôle interrégionaux transmis par le Service des Contrôles et Normalisation de la Direction des Interventions. C'est le cas des régions Paca et Corse.

### Objectifs du poste

Sous l'autorité hiérarchique de son cheffe de service territorial, le coordonnateur des contrôles a la responsabilité de la bonne mise en œuvre de l'ensemble des contrôles qui lui sont confiés par la Direction des Interventions pour la zone de coordination (notamment restructuration du vignoble, investissement viticole, programmes opérationnels F&L, apiculture, équarrissage, bois et plants de vignes, promotions, oléiculture...).

Pour cela, le coordonnateur travaille en étroite collaboration avec sa hiérarchie et s'appuie sur les équipes de contrôleurs des régions de la zone de coordination, qu'il s'agisse de contrôleurs titulaires ou issus de recrutements temporaires.

Sous l'autorité de son cheffe de service territorial, il a également, en charge l'encadrement des contrôleurs de sa zone de coordination.

Au regard de l'organisation qu'il met en place pour la pleine réalisation des contrôles, il propose les formations pour les contrôleurs qu'il coordonne en lien notamment avec les préconisations du siège de l'établissement (rôle d'animation et d'encadrement de l'unité). Il en réfère systématiquement au cheffe du service territorial.

Sans préjudice des missions exercées au titre de son rôle de coordonnateur, il peut être amené à exercer d'autres missions et notamment à réaliser directement, sur place, en entreprise certains contrôles.

Les missions nécessitent des contacts avec bénéficiaires des aides, avec les autres unités constituant le service et le service des contrôles du siège de FranceAgriMer.

### Missions et activités principales :

- Animer le réseau des contrôleurs des régions de la zone de coordination via notamment des réunions et la diffusion de tous les supports utiles dont les méthodologies de contrôle ;
- Contribuer au développement des compétences des agents, organiser le tutorat des nouveaux arrivants (titulaire ou contractuels) et veiller à l'harmonisation des pratiques ;
- Planifier les contrôles en fonction des échéances, des compétences des agents et des rotations des contrôleurs et arbitrer, en tant que de besoin, les priorités entre les différents contrôles ;
- Solliciter ou étudier les demandes d'entraides provenant du service contrôles et normalisation et les organiser en lien avec les responsables hiérarchiques de la zone de coordination ;
- Assurer le suivi des activités via des tableaux de bords régionaux et interrégionaux et assurer le reporting auprès des chefs de services concernés ainsi qu'au niveau national (Service contrôles et normalisation) ;
- Assurer des contrôles et inspections, seul ou en binôme ;
- Organiser et assurer la supervision des contrôles sur place ;
- Participer aux réunions nationales et aux groupes de travail le cas échéant ;
- Participer aux missions d'audit internes ou externes (fournitures de données, accompagnement sur place, élaboration des réponses aux auditeurs) ;
- Assurer le suivi des équipements de protection individuels, pour les contrôleurs de sa région, en lien avec le Secrétariat général.

### Relations fonctionnelles du poste :

- Responsable des unités, cheffe de service (FAM, DRAAF, autres services territoriaux...)
- Contrôleurs sur place, autres Gestionnaires instruction liquidation des mesures contrôlées du service ou des autres services territoriaux de FranceAgriMer,
- Service Contrôles et normalisation du siège de FranceAgriMer,

- Externe : Professionnels bénéficiaires des aides, auditeurs externes, services administratifs régionaux (DGDDI, DDTM, INAO, ASP, DREETS...), collectivités locales, notamment Conseil régional

### Compétences requises pour le poste :

#### Savoirs / Connaissances

- Principes généraux du droit
- Réglementation applicable au secteur contrôlé (nationale et communautaire)
- Méthodologie du contrôle et d'analyse des risques
- Techniques des matières spécifiques contrôlées
- Maîtrise des concepts d'analyse financière
- Techniques de management et de communication

#### Savoir-faire / Maîtrise

- Autonomie
- Capacité à animer et coordonner
- Travailler en équipe et en réseau
- Capacité à rendre compte
- Esprit d'initiative
- Rigueur et adaptabilité
- Analyse de documents de nature technique et juridique
- Sens de l'organisation

### Diplôme – Expérience professionnelle

Une expérience des contrôles et du management serait appréciée.  
Minimum bac+3 en cas de candidature d'agents contractuels

### Contraintes du poste :

Déplacements et découchés liés aux contrôles sur place et réunions.

<b>Poste clé<sup>1</sup> :</b>	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Poste à caractère sensible<sup>2</sup> :</b>	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Poste à privilèges<sup>3</sup> :</b>	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>

### Personnes à contacter

Sylvie SANTIMARIA SG DRAAF PACA 04 13 59 36 30 [sylvie.santimaria@agriculture.gouv.fr](mailto:sylvie.santimaria@agriculture.gouv.fr)  
 Virginie BOUVARD, Cheffe de service FranceAgriMer à la DRAAF PACA 04.90.14.11.01  
[virginie.bouvard@franceagrimer.fr](mailto:virginie.bouvard@franceagrimer.fr)  
 Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement [mobilite@franceagrimer.fr](mailto:mobilite@franceagrimer.fr) – Tél. : 01 73 30 22 35

### Conditions de travail

*L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.  
 Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.  
 Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale*

### DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10/09/2024

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

<sup>1</sup> Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

<sup>2</sup> Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

<sup>3</sup> Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.